Ecrit par Echo du Mardi le 27 avril 2020

Comment les étudiants de l'université d'Avignon vont-ils être évalués ?



L'université d'Avignon vient d'adopter de nouveaux principes d'évaluation afin de préserver au mieux les intérêts de ses étudiants dans le contexte épidémique exceptionnel actuel. Ces mesures « tiennent compte des directives du ministère de l'Enseignement supérieur, mais surtout des nombreuses difficultés rencontrées par les étudiants du fait du confinement et de l'isolement, explique Avignon université. Ils sont fondés sur la plus grande bienveillance pour que les étudiants puissent passer leurs examens dans la plus grande sérénité. »

Un guide pour tout savoir sur les modalités d'évaluation

Pour cela, l'université de la cité des papes a rédigé un 'Guide des modalités de contrôle des connaissances dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie covid-19' de 9 pages expliquant le détail des modifications des Modalités de contrôle des connaissances (MCC) qui ont été approuvées en septembre 2019 pour l'année universitaire 2019-2020 en particulier celles du 2ème semestre ainsi que les modifications des conditions d'organisation et de validation des stages. Ce document a été rédigé par la vice-présidence CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire) avec le concours des directeurs, doyens et vice-doyens formation des composantes de l'université.

Le guide des modalités de contrôle des connaissances d'Avignon université accessible ici

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 27 avril 2020

Pas d'examen en présentiel jusqu'à fin juin au moins

« La programmation d'une sortie du confinement tardive et conditionnée empêche l'organisation de cours et d'examens en présentiel sur des cohortes importantes d'étudiants jusqu'à la fin du mois de juin, indique le guide de l'université. En conséquence et d'une manière générale, la totalité des examens terminaux et des évaluations en contrôle continu doivent être organisés à distance sous la responsabilité des enseignants avec l'objectif de préserver au mieux les intérêts des étudiants et en fonction des possibilités réelles d'évaluation des connaissances par les enseignants. Des examens de seconde chance pourront éventuellement être organisés en présentiel au moment de la réouverture de l'université, si les conditions sanitaires le permettent. »

A noter qu'en complément, les responsables de formation renseigneront les étudiants sur les modalités détaillées spécifiques à chaque formation ainsi que le calendrier des évaluations dans le courant de cette semaine.

http://univ-avignon.fr/universite/covid-19-coronavirus/

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !